



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION, DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET
DE LA RECHERCHE

POLYNÉSIE FRANÇAISE

N ° 471/ MEE/DEP/CIRCO n°7

DIRECTION
DE L'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

CIRCONSCRIPTION - PAEA/PAPARA/TEVA I UTA

L'Inspecteur de l'Éducation Nationale

Affaire suivie par : Ritia TEREOPA

PAEA, le 11 janvier 2010.

à

**Mesdames et Messieurs les enseignants
s/c de Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles et CJA
de la circonscription n°7**

OBJET : Ateliers de langue tahitienne

P.J : Tableau à compléter

Des ateliers de langue tahitienne seront mis en place *à compter du mercredi 20 janvier 2010* de 13h à 14h30, à l'école de **TAHARUU élémentaire**.

Ils s'adressent principalement aux **enseignants volontaires** du premier degré dont la maîtrise linguistique et culturelle nécessitent une consolidation pour appréhender plus aisément l'enseignement des langues et culture polynésiennes. La fréquence retenue est d'une séance tous les quinze jours.

Les objectifs sont d'*apprendre* la langue et la culture tahitiennes à travers des activités de communication et de conversation, d'*acquérir* des énoncés linguistiques de base utilisés dans la vie quotidienne et de *maîtriser* les notions grammaticales essentielles.

Les apprentissages se feront au moyen d'une méthode, **Tahitien ia ora na de Mirose PAIA et Jacques VERNAUDON** et au travers de situations de communication mises en place et encadrées par la CPAIEN LCP de la circonscription ou d'autres intervenants. Les situations proposées prendront appui sur les éléments linguistiques de la méthode d'apprentissage préconisée. Les enseignants intéressés devront s'engager à suivre cette formation jusqu'au terme de l'année scolaire.



Ernest MARCHAL

ATELIERS DE LANGUE TAHITIENNE

	NOM	PRENOM	CLASSES	ECOLES
1				
2				
3				
4				
5				
6				
7				
8				
9				
10				

NB : À compléter et à retourner le mardi 19 janvier 2010.